

attendre. Avons-nous réfléchi à ce que doit être l'attente en Purgatoire ? Et quand cette attente se prolonge des semaines, des mois, des années...

Mais je suppose que nous sommes en règle, que nous avons accompli nos promesses. Nous est-il permis d'oublier nos défunts ?

Oh ! ne les oublions jamais, jamais. Comme ce doit être dur d'être oublié dans les flammes du Purgatoire !

*
* *

Assistons pour nos défunts au Saint-Sacrifice de la Messe. Par cette simple assistance, si facile, si sanctifiante pour nous, nous soulagerons encore et sûrement ces âmes. Nous les soulagerons nous-mêmes. Le sang divin qui les rafraîchira, qui éteindra leur soif, aura été puisé par nous à l'autel, et c'est en notre nom que Marie, notre bonne Mère, si nous l'en chargeons, ira le répandre sur leurs cuisantes douleurs.

Comme c'est consolant de pouvoir *soi même*, comme jadis en cette vie, soulager, consoler, encourager ceux que l'on a aimés, que l'on aime toujours.

*
* *

Soyons prudents. Bientôt, peut-être, nous aussi, nous serons appelés au tribunal de Dieu. Ne comptons pas sur nos amis, prenons nos précautions, nos assurances. Payons nos vieilles dettes si nous en avons, et qui n'en a pas ? Payons nos dettes quotidiennes. Payons-les au delà du nécessaire.

Nous le pouvons.

Faisons offrir le Saint Sacrifice de la Messe pour nous-mêmes, quelquefois, ou au moins assistons-y avec foi et piété dans l'intention de nous mettre à couvert.

Renonçons au péché véniel de propos délibéré, veillons sur nous pour que l'assistance à la Messe, elle-même, ne nous soit pas une cause de douloureux regrets. Surtout n'y manquons jamais quand le devoir nous y appelle.

Travaillons à vider le Purgatoire et à l'éviter nous-mêmes.

L'Abbé E. BOUQUEREL.